



Bayonne, le 26 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ROCADE URBAINE-LANCEMENT D'UNE TARIFICATION PRÉFÉRENTIELLE SUR LES AUTOROUTES DU PAYS BASQUE AU 1^{ER} OCTOBRE

À partir du 1^{er} Octobre 2019, les automobilistes qui empruntent régulièrement l'autoroute A 63 / A64 pour les besoins domicile-travail sur le tronçon allant de Ondres à Biriadou ou sur le tronçon de Guiche à Mousserolles/ Saint-Pierre d'Irube pourront bénéficier d'une tarification préférentielle.

Le Pays Basque ne dispose pas, à l'instar de nombreuses agglomérations, d'une rocade urbaine ou périphérique qui structure et organise les déplacements automobiles. Cette problématique, inscrite à l'agenda politique depuis des dizaines d'années, n'a pas trouvé de solution jusqu'alors.

Avec la création d'un Syndicat des mobilités à l'échelle du Pays Basque, Jean-René Etchegaray, Président de la Communauté Pays Basque et Claude Olive, Président du Syndicat ont souhaité en faire l'un des axes forts pour proposer une alternative à la voiture sur les déplacements quotidiens, notamment ceux qui concernent le domicile-travail. Cette démarche vise à orienter les flux routiers vers l'autoroute en privilégiant et développant les modes alternatifs à la voiture et à désengorger le réseau départemental (RD810 par exemple).

Historique

Jean-René Etchegaray a rencontré à deux reprises dès 2017 le PDG de Vinci Autoroutes Pierre Coppey pour lui faire part de ses attentes. Puis, en octobre dernier, il a rencontré avec Claude Olive la Ministre des Transports Elisabeth Borne. S'en sont suivies de nombreuses réunions de travail entre les différents services.

Une facture divisée par deux dès octobre 2019

ASF propose des abonnements déjà remisés de 30 % sur l'A63 auxquels peuvent souscrire les automobilistes abonnés au télépéage. La nouvelle formule consiste à :

➤ Obtenir une remise de 50% sur prix initial du trajet domicile-travail via un complément de remise de 20% sur le plein tarif du péage, soit « trajet quotidien déclaré auprès du gestionnaire ASF ».

Cet abonnement est valable 7 jours sur 7 sur un minimum de 20 trajets par mois sur le déplacement quotidien domicile-travail concernant les automobilistes non professionnels de classes 1 (véhicules légers), 2 (véhicules intermédiaires) et 5 (deux roues motorisés) résidant ou travaillant dans le périmètre du Syndicat des mobilités (Pays Basque + Tarnos).

Montant de l'opération, financée par le Syndicat : environ 650K€/an

Exemples

- ✓ Un usager réalise un trajet domicile-travail entre Bayonne Nord et Saint-Jean-de-Luz Sud. Avec la nouvelle formule sa facture mensuelle pour 20 allers-retours passe de 128 euros à 64 euros.
- ✓ Sur un trajet Ondres-Biriadou, la facture mensuelle passe de 168 euros par mois à 84 euros.

Un tiers des 90 000 voitures/jour qui franchit l'Adour sur le réseau routier de l'agglomération pourrait basculer sur l'autoroute et désengorger ainsi le réseau local.

L'offre d'octobre, une première étape vers une rocade urbaine

Cette réduction de 50 % est la première étape de la feuille de route élaborée sur ce dossier. Tenant compte de la création de parking-relais (P+R) pour le rabattement vers les transports en commun (notamment Tram'Bus), d'autres partenariats, visant une réduction de 70 % de la facture mensuelle seront proposés pour faire progresser le covoiturage et les transports collectifs à la fin de l'année 2019.

À noter : trois parcs-relais seront aménagés dans le cadre du Tram'bus : Bayonne Nord / Maignon-Sutar puis Navarre. L'objectif étant d'avoir un parc-relais à chaque entrée d'agglomération.

Quelques chiffres sur le trafic

Entre 20 et 25 000 véhicules par jour sur RD810

Près de 40 000 véhicules par jour sur RD 810 à Saint-Jean-de-Luz (Pont Charles de Gaulle) ou sur Avenue Marcel Dassault à Biarritz en période estivale

Trafic moyen sur A63 au Pays Basque entre Biriattou et Ondres : 40 000 véhicules/jour sur la 2*3 voies

A63 et échangeurs concernés par l'expérimentation de tarification préférentielle entre Ondres et Biriattou



A64 et échangeurs concernés par l'expérimentation de tarification préférentielle entre Guiche et Mousserolles – St Pierre d'Irube



Contact presse :
Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68
Direction de la communication de la Communauté d'Agglomération Pays
Basque /
Euskal Hirigune Elkargoko komunikazio zuzendaritza